

Bassins, le 20 octobre 2005

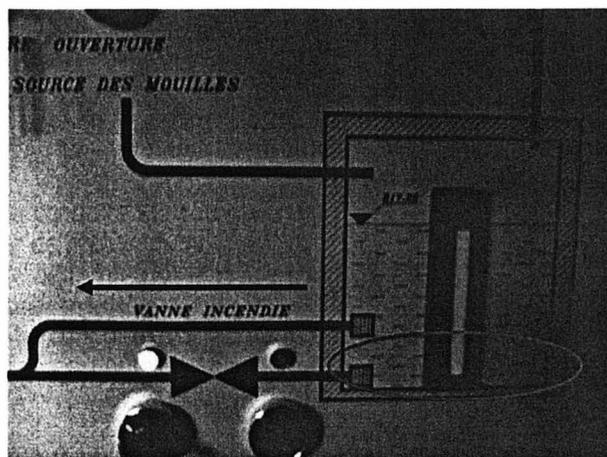
Préavis n° 13/05

Préavis municipal relatif à une demande de crédit extra-budgétaire de 120'000 CHF pour la réfection et la mise aux normes du réservoir des Siaux.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Notre fontainier, depuis le printemps 2003, adapte les réservoirs et installations hydrauliques communales. Au moyen du budget de fonctionnement, il a été possible de réaliser certaines transformations.

Normes

Nos réservoirs sont construits de telle façon que la partie supérieure des réservoirs soit affectée à l'eau de distribution et la partie inférieure est conservée comme eau de défense incendie.



Eau en stagnation

La SSIGE (Société Suisse de l'Industrie du Gaz et de l'Eau), dont nous sommes membres, a modifié les règles d'utilisation de l'eau des réservoirs. Le manque de renouvellement de la totalité de l'eau stockée dans les réservoirs peut être une source de mauvaise qualité de l'eau. Même si nos réservoirs sont nettoyés tous les 2 ans, il nous faut mettre en conformité cette installation.

L'autre modification importante concerne le risque de dépôt de pollens sur l'eau stockée. Les cheminées et les fenêtres des stations doivent être fermées avec des filtres.



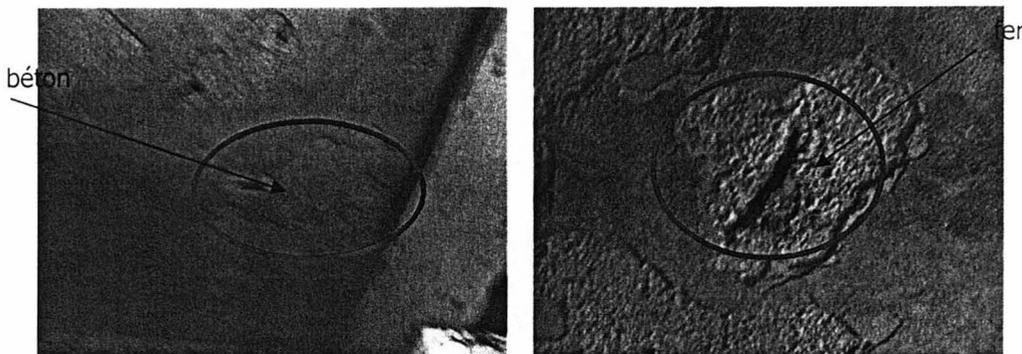
Entrée d'air



Le réservoir des Siaux ne peut pas resté dans cet état et nécessite des travaux de rénovation lourde de 2 types :

Génie civil :

1. Création d'une cloison étanche sur muret existant intégrant une porte d'accès et un filtre anti-pollens
2. Réfection du plafond du réservoir et traitement des fers à béton (carbonatation) et refaire le revêtement sur la totalité de la surface en matière minérale ou en carrelage.



3. Etanchéité extérieure à refaire.
4. Démolition de la cuve de jauge de la conduite du captage des Mouilles.

Hydraulique :

1. Modification de la conduite PE trop plein du réservoir des Plattets
2. Pose d'un robinet de prélèvement.
3. Pose d'une vanne de fermeture et d'une conduite de purge et vidange
4. Pose d'un compteur
5. Modification de la conduite d'alimentation et création d'un col de cygne sur le départ de l'alimentation du réseau public.

Devis

Des devis ont été demandé et se chiffrent à :

Génie civil :	30000 CHF
Hydraulique :	74000 CHF
Divers et imprévus :	10000 CHF
Honoraires :	6000 CHF
Total :	120000 CHF

Financement

Le financement de ces travaux est réalisé à l'aide d'un emprunt bancaire estimé à 3.5% et un amortissement de 30 ans.

Stations de pompage et réservoirs		An	An	An	An	An
Somme	120000.00	1	2	5	10	30
Intérêts	3.50%	4200	3920	3500	2800	0
Amortissement	30	4000	4000	4000	4000	4000
Total		8200	7920	7500	6800	4000



Le montant de l'amortissement sera à reporter sous la rubrique 81.331.1 en augmentation de celui existant et une modification du libellé sera faite en introduisant la notion « amortissement stations de pompage et réservoirs ».

Les intérêts seront reportés sous la nouvelle rubrique 81.321.1 avec le libellé « intérêts stations de pompage et réservoirs ».

La vente d'eau constitue le mode financement de l'emprunt futur sans augmentation pour l'instant.

Conclusions

Selon les explications données par la Municipalité et en fonction du plan financier présenté, il est **demandé au conseil communal** de Bassins,

vu le préavis municipal n° 13/05 du 20 octobre 2005,
où les conclusions du rapport de la commission des finances,
considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

d'accepter la demande de crédit extra-budgétaire de 120'000 CHF pour la réfection et la mise aux normes du réservoir des Siaux.

d'autoriser la municipalité à emprunter le montant de 120'000 CHF à un organe bancaire aux meilleures conditions du moment.

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic : la Secrétaire :

D. Lohri M. Noirot